



IF Santé
CHARTRES

Réforme de la formation infirmière

Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme
d'Etat d'infirmier

Réforme de la formation infirmière

Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

CONTEXTE DE LA RÉFORME

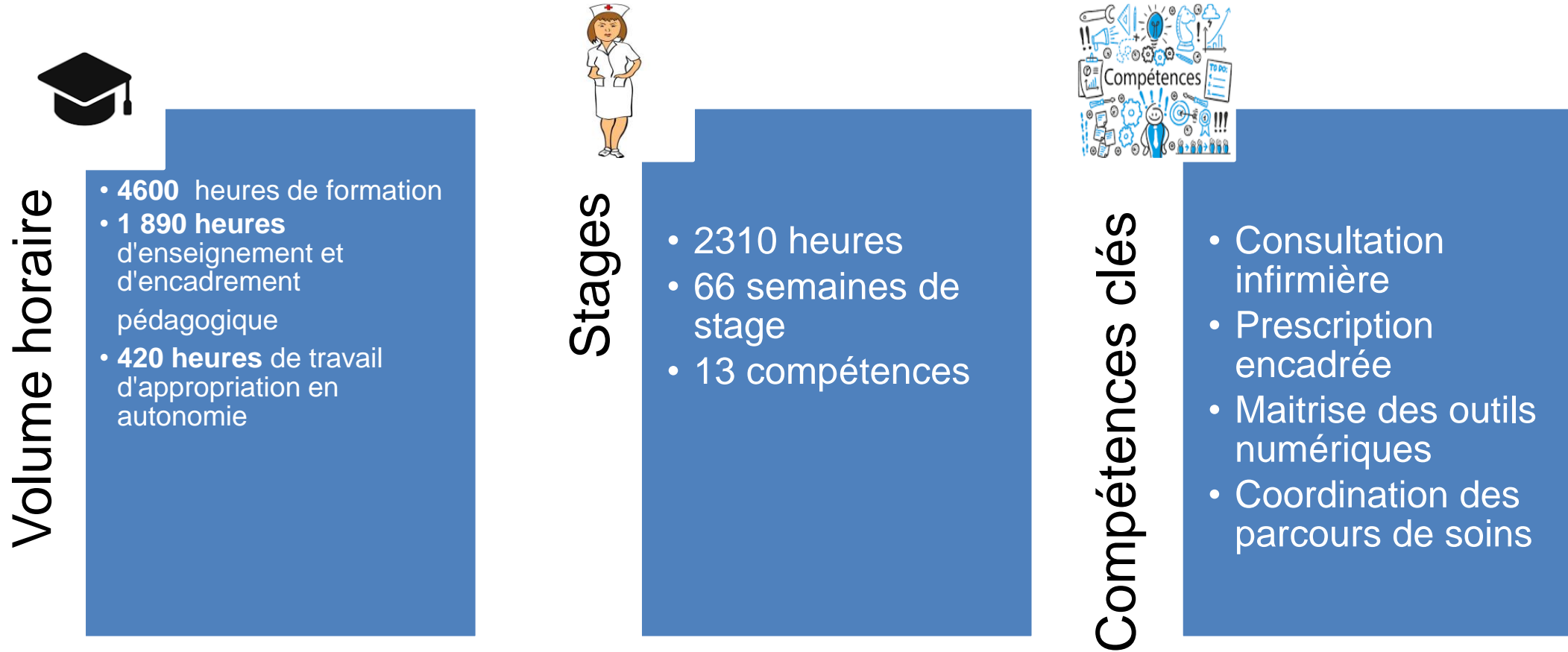
Le référentiel de formation infirmière en vigueur depuis 2009 a été remplacé par l'arrêté du 20 février 2026.

Conformité aux exigences européennes fixées par la directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (grade licence).

La formation passe de 4200 à 4620h.

Adaptation de la formation aux évolutions de la profession (loi du 27 juin 2025) : élargissement des compétences IDE, numérique en santé, transition écologique, renforcement du raisonnement clinique.

Structuration de la formation



Structuration de l'enseignement théorique



Domaines de compétences et UE

Domaine A (15 ECTS) Sciences Infirmières et raisonnement clinique	Domaine B (45 ECTS) Pratiques cliniques Infirmières, qualité et gestion des risques	Domaine C (21 ECTS) Prévention et promotion de la santé	Domaine D (12 ECTS) Communication, travail en équipe et leadership	Domaine E (21 ECTS) Démarche scientifique, Initiation à la recherche et méthodologie
<ul style="list-style-type: none">• UE A1 Fondamentaux en sciences infirmières et raisonnement clinique (9 ECTS)• UE A2 Législation Déontologie Ethique (6 ECTS)	<ul style="list-style-type: none">• UE B1 Sciences biomédicales (18 ECTS) dont 4 ECTS thématiques prioritaires• UE B2 Sciences humaines et sociales (6 ECTS)• UE B3 Pratiques et interventions infirmières (18 ECTS) dont 4 ECTS thématiques prioritaires• UE B4 Démarche qualité et gestion des risques (3 ECTS) <p>Santé mentale en 1ère année</p> <p>AFGSU niveau 2</p>	<ul style="list-style-type: none">• UE C1 Santé publique, promotion de la santé et prévention, éducation thérapeutique (dont service sanitaire) (15 ECTS) dont 9 ECTS thématiques prioritaires• UE C2 Santé environnementale et transition écologique (6 ECTS) dont 3 ECTS thématiques prioritaires	<ul style="list-style-type: none">• UE D1 Savoir-être, communication professionnelle et leadership (6 ECTS)• UE D2 Coordination des activités et des soins et gestion d'une structure (2 ECTS)• UE D3 Formation, développement des compétences et analyse des pratiques professionnelles (2 ECTS)• UE D4 Numérique en santé (2 ECTS)	<ul style="list-style-type: none">• UE E1 Recherche, méthodes, analyse critique et données probantes (12 ECTS)• UE E2 Langue vivante (6 ECTS)• UE E3 Méthodes de travail et aide à la réussite (3 ECTS)
UE LIBRES 3 ECTS				



STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT

Répartition de la charge horaire théorique et clinique



■ Enseignement Théorique

Volume global : 1890 heures d'enseignement théorique et d'encadrement pédagogique.

- Enseignement à l'Institut de formation (IFSI) et enseignements universitaires.
- Volume de travail d'appropriation en autonomie : 420 heures (à la place des vacances, en dehors de l'été).
- Total Enseignement Théorique + Autonomie : 2310 heures.

👤 Enseignement Clinique



66

Semaines de stage



2310

Heures de pratique



66

Crédits ECTS

Cadre national : 56 crédits (56 semaines) Cadre de consolidation : 10 crédits (10 semaines)

ORGANISATION DES STAGES

Planification pluriannuelle et conditions d'accueil en 1ère année



📅 Répartition Annuelle

Le parcours clinique de 66 semaines est échelonné de façon progressive sur les 3 années de formation :

1e année

12 semaines

2e année

26 semaines

3e année

28 semaines

🕒 Présence en Stage

35h

Durée hebdomadaire de présence

Dont 5 heures de temps d'appropriation

! Recommandations L1

Recommandations pour les stages de 1ère année :

🕒 **Durée quotidienne**
Fixée à 7 h

🌙 **Travail de nuit**
Sans horaires de nuit

📅 **Week-ends**
Sans horaires de week-ends

STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE

Typologies de stage et exigences minimales de parcours



1 Typologie 1

Altération physique ou psychique en phase aiguë

A privilégier en L1

2 Typologie 2

Altération physique ou psychique stabilisée

3 Typologie 3

Maintien et amélioration de la santé, équipe de soins primaires, premier recours

4 Typologie 4

Problèmes liés au handicap, dépendance, exclusion sociale

A privilégier en L1

⚠ Exigence de Parcours : un minimum de 5 semaines par typologie est exigé avec une alternance obligatoire de ces typologies tout au long de la formation.

Obligation 5 s minimum en psychiatrie et santé de l'enfant

LA MAQUETTE PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Cadrage de l'hybridation par semestre (ARS Centre-Val de Loire)



1ère année (Début octobre)

Semestre 1

6 semaines

Hybridation 1 + 5 OU

Hybridation 2 + 4

Semestre 2

6 semaines

Hybridation 0 + 6 OU

Hybridation 1 + 5 OU

Hybridation 2 + 4

2ème année

Semestre 3

13 semaines

Hybridation 0 + 13 OU

Hybridation 1 + 12 OU

Hybridation 2 + 11

Semestre 4

13 semaines

Hybridation 0 + 13 OU

Hybridation 1 + 12 OU

Hybridation 2 + 11

3ème année

Semestre 5

13 semaines

Integration des activités prévalentes DE

Hybridation 1 + 12 OU

Hybridation 2 + 11

Semestre 6

15 semaines

Pas d'Hybridation

Maquette de cadrage avec une planification propre et territoriale dans le respect des modalités définies

Principes retenus en CVL

- Ouverture des 4 typologies de stage dès la 1ère année
- Possibilité de 6 à 10 semaines d'hybridation sauf pour le semestre 6 et stage de rattrapage
- Cadrage de 3 périodes d'hybridation pour tous les IFSI (1er stage - santé de l'enfant – psychiatrie)
- Implication des professionnels de terrain fortement requise lors des périodes d'hybridation (tuteurs ou professionnels de proximité)
- Période d'hybridation = temps de stage = 1 ECTS

Répartition des stages et hybridation obligatoire

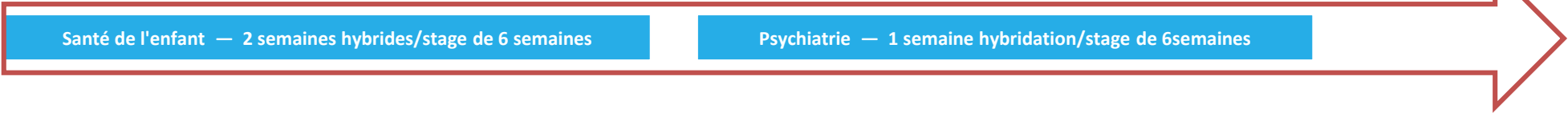
Santé de l'enfant

2 semaines hybrides / stage de 6 semaines

Psychiatrie

1 semaine hybridation / stage de 6 semaines

Répartition des stages et semaines d'hybridation obligatoires



PARCOURS DE FORMATION CLINIQUE • 6 SEMESTRES

Stage semestre1 6 sem.	Stage semestre 2 6 sem.	Stage semestre 3 13 sem.	Stage semestre 4 13 sem.	Stage semestre 5 13 sem.	Stage semestre 6 15 sem.
1/5 parcours stage	1/5 parcours stage	1/5 parcours stage	1/5 parcours stage	1/5 parcours stage	Libre pré pro (projet)
Hybridation obligatoire	Hybridation obligatoire	Hybridation obligatoire	Hybridation obligatoire	Hybridation obligatoire	
<ul style="list-style-type: none"> 1 semaine hybridation 4 typologies 	<ul style="list-style-type: none"> 1 semaine Hybridation 4 typologies avec thèmes: <ul style="list-style-type: none"> santé de l'enfant psychiatrie 	<ul style="list-style-type: none"> 1 semaine hybridation 4 typologies avec thèmes: <ul style="list-style-type: none"> santé de l'enfant psychiatrie 	<ul style="list-style-type: none"> 1 semaine hybridation 4 typologies avec thèmes: <ul style="list-style-type: none"> santé de l'enfant psychiatrie 	<ul style="list-style-type: none"> 1 semaine Hybridation / Actes préval sur 4 typologies (debut stage) 1 semaine Hybridation Santé enfant en X groupes (fin stage) 	

Pré requis

Gestion des groupes selon typologies de stages
Participation des professionnels de stage

Hybridation = temps de stage = Validation d'ECTS et évaluation de compétences

Les parcours de stage

Principe de progression

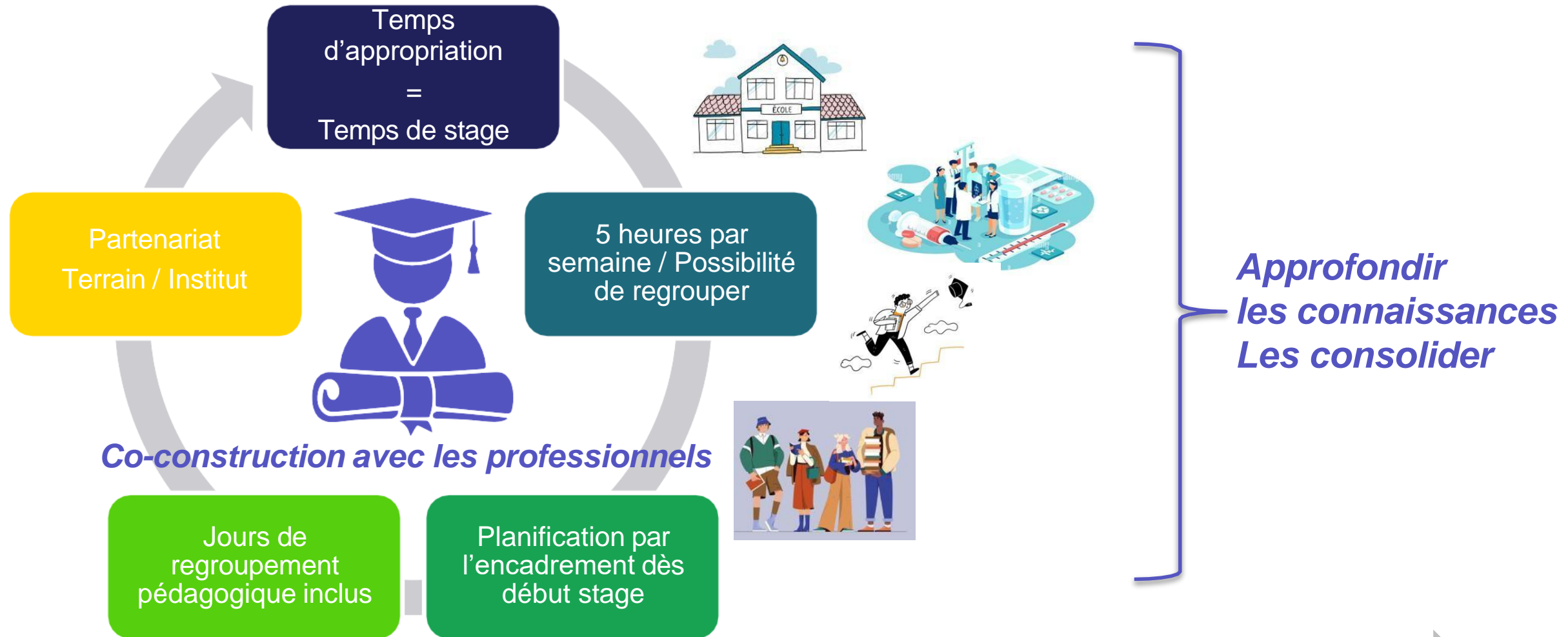
- d'une situation de soins simple à une situation complexe,
- d'une personne à un groupe de personnes
- d'une phase stabilisée à une phase aiguë
- à tous les âges de la vie



Nota : Parcours MCO

- Pas de construction spécifique
- Parcours urgence – réanimation : à intégrer avec le MCO
- Prévoir un parcours au bloc opératoire lors des stages en chirurgie, en chirurgie ambulatoire

Temps d'appropriation en stage (1/2)



Personnalisation du parcours et Autonomisation de l'étudiant

Temps d'appropriation en stage (2/2)

Préconisations

Thématiques possibles

- Démarche de soins et analyse réflexive
- Interdisciplinarité et multidisciplinarité : plus value pour le patient
- Pharmacologie
- Situations soins prévalentes
- Qualité Gestion des risques : méthodes, EI, ...
- Promotion de la santé - Prévention
- Consultation infirmières
- Thématiques à l'initiative de l'étudiant...

Méthodes pédagogiques

- Participation active de l'étudiant
- Préparation d'un exposé sur une thématique en lien avec le stage
- Approche par problèmes
- Mise en situation professionnelle réelle ou simulée formative
- Démarche réflexive pour les amener à analyser leurs actions, pensées, ressentis et leurs apprentissages
- ...

Liens structures & instituts

- Interface avec la visite de stage / enseignement
- Notion de progressivité sur l'ensemble du parcours de formation (les 3 années)
- Orientation du temps d'appropriation en lien avec profil étudiant et le niveau acquis
- Outils d'interface ? Fiche liaison ?

LA POLITIQUE DE STAGE & AGRÉMENT

Garantie de qualité de l'accompagnement et des terrains d'apprentissage



Un enjeu majeur et stratégique

Politique de stage et enjeu de l'accompagnement des étudiants en santé en stage :
Garantir une professionnalisation progressive de qualité et transmettre une réelle envie pour exercer le métier.

Attractivité : « Ne pas perdre la qualité de l'accompagnement des étudiants en stage, toutes filières confondues, et de la qualité pédagogique »

Fidélisation : Le stage est la première porte d'entrée des étudiants, futurs professionnels.

Les modalités d'agrément des stages

L'agrément est un levier essentiel de qualité pour :

- Garantir des conditions d'apprentissage adaptées.
- Assurer la cohérence entre objectifs et situations réelles.
- Renforcer la qualité de l'encadrement.

L'agrément repose sur :

- La capacité à proposer des activités en lien avec les compétences.
- La présence de professionnels qualifiés et formés.

Décision de la commission dédiée aux stages :

- **Agrément sans réserve** : Pour une période de 5 ans.
- **Agrément conditionnel** : D'un an avec recommandations.
- **Refus d'agrément** : Décision motivée avec recommandations.

Commission dédiée aux stages

Mise en place au sein de chaque groupement IFSI-Université

Elle a pour missions de :

- Mettre en œuvre la politique de stage en cohérence avec les orientations stratégiques, pédagogiques et de recherche définies par la structure de pilotage du groupement ;
- Élaborer, actualiser et partager la cartographie des terrains de stage ;
- Coordonner la planification et la répartition territoriale des lieux de stage ;
- Gérer la procédure d'agrément de stage et assurer le suivi des agréments ;
- Garantir la qualité et la conformité des terrains de stage au référentiel de formation ;
- Sécuriser le parcours de formation des étudiants au sein du groupement ;
- Examiner et statuer sur les demandes de mobilité des étudiants en cours de formation.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

Les acteurs clés de l'encadrement pédagogique en stage



Référent pédagogique

Formateur référent

Assure le suivi pédagogique complet, réalise l'évaluation de la progression et valide l'acquisition des compétences.

Référent de stage

Formateur du lieu

Assure la liaison permanente entre le maître de stage, le tuteur et l'institut de formation. Accompagne l'apprenant.

Maître de stage / apprentissage

Manager (cadre)

Gère la fonction organisationnelle et institutionnelle. Accueil et garant de la qualité pédagogique. Médiateur au besoin.

Tuteur de stage

Professionnel formé

Joue un rôle clé de facilitateur dans l'accompagnement au quotidien. Instaure une relation de confiance et aide à la progression.

Professionnels de proximité

Équipe de soins

Composent l'ensemble de l'équipe pluriprofessionnelle de soin. Assurent l'encadrement pédagogique au quotidien et le compagnonnage.

ÉVALUATION EN STAGE

En attendant les supports officiels



Portfolio

- Mise en ligne sur le site du ministère de la santé prochainement.
- Le portfolio est renseigné au fur et à mesure des stages et de l'évolution des compétences.
- Les écarts entre l'auto-évaluation de l'étudiant et l'évaluation du tuteur constituent un support de dialogue pédagogique.

Évaluation des compétences

- Transmises par l'ARS et les instituts prochainement.

Pour chaque critère, le niveau est renseigné selon la codification suivante :

ANP ANP - **Activité non pratiquée** : activité non vue et non réalisée au cours du stage ;

NA NA - **Non acquis** : mise en œuvre non conforme aux bonnes pratiques et/ou non explicitée ;

AA AA - **À améliorer** : mise en œuvre partielle ou non autonome, nécessitant un approfondissement ;

A A - **Acquis** : mise en œuvre autonome, conforme aux bonnes pratiques et explicitée.

DOMAINE A – SCIENCES INFIRMIÈRES

Référentiel de Compétences : Sciences infirmières et raisonnement clinique



Compétence 1 : Elaborer un diagnostic infirmier

1ère Année (1A)

Mettre en œuvre un jugement clinique dans le cadre de situations de soins simples ou stabilisées

2ème Année (2A)

Mettre en œuvre un jugement clinique dans le cadre de situations de soins simples ou complexes stabilisées

3ème Année (3A)

Mettre en œuvre un jugement clinique dans un environnement complexe et/ou spécifique

Compétence 2 : Définir les interventions à mener

1ère Année (1A)

Identifier les interventions à mener dans le cadre de situations de soins simples ou stabilisées

2ème Année (2A)

Définir les interventions à mener dans le cadre de situations de soins simples ou complexes stabilisées

3ème Année (3A)

Définir les interventions à mener dans un environnement complexe et/ou spécifique

Compétence générique : Concevoir un projet diagnostique et thérapeutique

1A

Identifier un projet diagnostique et thérapeutique dans le cadre de situations de soins simples ou stabilisées

2A

Concevoir un projet diagnostique et thérapeutique dans le cadre de situations de soins simples ou complexes stabilisées

3A

Concevoir un projet diagnostique et thérapeutique dans un environnement complexe et/ou spécifique y compris en situation d'urgence et en SSE

DOMAINE B – PRATIQUES CLINIQUES

Référentiel de Compétences : Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques



Compétence 3 : Réaliser des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative

1ère Année (1A)

Réaliser des soins simples ou stabilisés - Intégrant : Mettre en œuvre des soins courants dits "de la vie quotidienne"

2ème Année (2A)

Réaliser des soins simples ou complexes stabilisés - Intégrant : Mettre en œuvre des soins courants dits "de la vie quotidienne"

3ème Année (3A)

Réaliser des soins dans un environnement complexe et/ou spécifique - Intégrant : Soins courants dits "de la vie quotidienne"

Compétence 4 : Prescrire des produits de santé et des examens complémentaires

2ème Année (2A)

Identifier les principes et les éléments à préciser dans le cadre d'une prescription

3ème Année (3A)

Prescrire des produits de santé et des examens complémentaires

Compétence générique : Mettre en œuvre un projet diagnostique et thérapeutique

1A

Mettre en œuvre un projet diagnostique et thérapeutique dans des situations simples/stabilisées y compris urgence et SSE

2A

Mettre en œuvre un projet diagnostique et thérapeutique dans des situations complexes stabilisées y compris urgence et SSE

3A

Mettre en œuvre un projet diagnostique et thérapeutique dans un environnement complexe ou spécifique y compris urgence et SSE

DOMAINE C – PRÉVENTION & SANTÉ

Référentiel de Compétences : Prévention et promotion de la santé



Compétence 5 : Concevoir et conduire une démarche de promotion/éducation à la santé

1ère Année (1A)

Identifier les priorités de santé publique, les étapes et les méthodes d'une démarche de promotion et d'éducation à la santé (communautaire et populationnelle)

2ème Année (2A)

Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle

Compétence 6 : Concevoir, conduire et co-construire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention...

1ère Année (1A)

Identifier les étapes et l'organisation d'une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage notamment en consultation infirmière

2ème Année (2A)

Concevoir et conduire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage notamment dans le cadre d'une consultation infirmière

Compétence 7 : Conduire des actions d'éducation à la santé environnementale (Développement durable)

1A

Analyser des données issues des recommandations et des productions scientifiques liées à l'environnement

2A

Conduire une démarche et des actions de communication et d'éducation à la santé environnementale

3A

Concevoir et conduire une démarche et des actions de communication et d'éducation intégrées à la pratique

DOMAINE D – EQUIPE & LEADERSHIP

Référentiel de Compétences : Communication, travail en équipe et leadership



Compétences 8 & 9 : Gestion de structure & Organisation des soins

1A (Coopération)

C9: Organiser son activité afin de développer la coopération au sein de l'équipe pluriprofessionnelle

2A (Gestion & Transmissions)

C8: Suivi des stocks.

C9: Organiser les activités de soins en transmettant et recevant des informations.

3A (Organisation globale)

C8: Proposer l'organisation d'une structure.

C9: S'adapter au contexte et urgences.

Compétence 10 : Accompagner les pairs, apprenants et autres professionnels

1A

Identifier les étapes, techniques et méthodes de développement et d'évaluation des compétences

2A

Réaliser l'accueil et l'intégration active des nouveaux apprenants sur le terrain

3A

Réaliser l'accueil, l'intégration, l'accompagnement et l'évaluation complète des pairs et apprenants

Compétences Numériques & Relationnelles (CPS)

1A

Saisir les données informatisées sécurisées. Communiquer de manière adaptée en situation simple.

2A

Enregistrer et transmettre les données. Communiquer en situation complexe stabilisée.

3A

Traiter les données. Mobiliser le leadership clinique pour négocier des objectifs partagés.

DOMAINE E – DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Référentiel de Compétences : Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie



Compétence 11 : Processus d'amélioration continue de sa pratique

1ère Année (1A)

Identifier et mettre en œuvre les méthodologies et outils d'évaluation de la qualité

2ème Année (2A)

Proposer une démarche d'amélioration continue de la qualité dans son activité quotidienne

3ème Année (3A)

Mettre en œuvre de façon autonome le processus d'amélioration continue des soins

Compétence 12 : Analyser des données scientifiques (Démarche probante)

1ère Année (1A)

Rechercher et sélectionner des publications scientifiques et professionnelles fiables

2ème Année (2A)

Traiter les données (lecture critique des ressources documentaires nationales et internationales)

3ème Année (3A)

Analyser, synthétiser et utiliser activement les données probantes nécessaires à sa pratique

Compétence 13 : Formaliser des documents professionnels

1A

Elaborer des procédures et des modes opératoires pour garantir la qualité d'une situation simple

2A

Elaborer des procédures et des modes opératoires pour garantir la qualité d'une situation complexe

3A

Elaborer et évaluer des documents professionnels dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Réforme du diplôme d'État d'infirmier 2026